

N° : 00 Réf-CEI /L.O/PR-CG/anc

Le Président

**Objet : Lettre ouverte adressée au Chef du
Gouvernement, M. Amadou Gon Coulibaly**

**A
Son Excellence Monsieur le
Premier Ministre de la République
de Côte d'Ivoire
ABIDJAN**

M. le Premier Ministre,

La réforme de la CEI revêt une importance cruciale, capitale, fondamentale, essentielle et républicaine pour le peuple de Côte d'Ivoire et partant pour l'avènement de la Paix. Oui une telle réforme réussie, contribuera véritablement comme vous l'avez souligné vous-même, le 24 Janvier, lors de la rencontre avec les Organisations de la Société civiles (OSCs) : « à la consolidation de paix et à la cohésion sociale ».

Mais, Monsieur le Premier Ministre, déjà à l'ouverture du dialogue avec les partis politiques ivoiriens et après la rencontre avec les Organisations de la société civile (OSC) sur la réforme de la Commission électorale indépendante (CEI), respectivement le 21 et le 24 janvier 2019 à Abidjan ; des partis politiques et des Organisations de la société civile se sont plaint d'exclusion.

Cette réforme devra être inclusive et participative à toutes les étapes et nous devons la réussir. Pour ce faire, elle devra prendre en compte l'ensemble des parties impliquées sans distinction et / ou discrimination aucune. L'on devra s'interdire de sectionner sa plaie même putrescente, purulente, douloureuse au risque d'empirer sa situation antérieure. À l'échelon social l'on ne devra point écarter personne, même les plus acariâtres, les plus réfractaires dans les prises de décision, au risque d'envenimer les choses ; le corps social et le Corps humain fonctionnant mêmement.

La beauté et la richesse d'une œuvre, de toute réforme résident dans la contradiction, dans la diversité de ses auteurs, dans la diversité de leurs avis. L'accouchement peut être difficile, la contradiction peut être houleuse, mais l'œuvre ou la réforme qui en ressort, triomphe toujours des critiques acerbes, parfois intitules et de mauvaise foi ; faisant ainsi, l'économie du perpétuel recommencement, des inquiétudes et des dépenses à n'en plus finir. L'œuvre qui emprunte cette voie, redonne le sourire, elle redonne confiance. Elle préserve des palabres puériles et elle rassure. Et lorsqu'elle se manifeste au grand jour, toute suspicion ou supputation s'étirole et toute déconvenue s'évanouie.

Quel que soit l'amour que des conjoints veulent se donner l'un, l'autre, leur mariage est nul et de nul effet, si celui-ci n'obéit aux règles de procédure et de forme. Un tel mariage est réputé n'avoir jamais existé. Il nous faut donc créer un cadre consensuel qui requiert l'assentiment de tous et suivre les voies que la loi commande en pareil circonstance.

Monsieur le Premier Ministre, en cette période sensible, posons nos pas avec circonspection. Vous devez conduire la réforme de nos Institutions en « bon père de famille » dans l'intérêt supérieur de la nation ; sans offenser ni offusquer, sans faire des indignés ni des frustrés. Vous devez mettre tout le monde à l'aise et promouvoir la liberté d'expression, chère à toute démocratie.

En outre, Monsieur le Premier Ministre, la réforme de la CEI, et avec elle le Conseil Constitutionnel (**Nous devons y penser**), qui devra s'opérer en profondeur ne doit point se jouer de précipitation tant la question est sensible. Elle nous invite, la réforme, à être précautionneux, car elle veut se faire sans bruit. A l'heure où chacun doit faire des efforts, il paraît normal de peser le poids de nos décisions avant d'engager et de matérialiser cette réforme.

Le peuple espère en une Côte d'Ivoire aujourd'hui meilleures que hier, car nous ne devons plus reproduire les mêmes erreurs émanant des mêmes gestes, des mêmes attitudes et suivant toujours les mêmes méthodes.

Au surplus, vous avez rappelé le rôle qui est le nôtre à la susdite date. Vous avez parlé de « **formation des citoyens à la maîtrise du processus électoral** » ; soyez-en rassuré, PLANETE PAIX joue déjà ce rôle à travers ses actions et notamment son programme « **Peace Digital Elections** ». Nous nous engageons à continuer dans ce sens et même à redoubler d'effort.

Mais, nous pensons que pour traiter bien efficacement la question, une triple action de formation, de sensibilisation et d'accompagnement est nécessaire en direction des partis politiques, de la société civile, des candidats et des électeurs.

Au titre, de l'accompagnement, le gouvernement doit faciliter notre mission par tout moyen utile, en tout temps et en tout lieu sans distinction ni discrimination aucune et sans poursuite aucune dans l'exercice de notre mission.

Tout en comptant sur vous, je vous prie de croire, **Monsieur le Premier Ministre**, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Fait à Abidjan, le 29 Janvier 2019

Achille COMOÉ